

## PROCÈS-VERBAL

---

**1<sup>ère</sup> assemblée régulière, de l'année 2021, du conseil d'administration du Conseil de quartier de Saint-Sacrement, tenue le mardi 5 janvier à 19 h, par visioconférence**

---

### PRÉSENCES :

#### Membres avec droit de vote :

M <sup>me</sup> Lilianne Plamondon	Présidente
M. Bertrand Gemme	Vice-président
M <sup>me</sup> Maureen O'Farrell	Secrétaire
M <sup>me</sup> Jocelyne Séguin	Trésorière
M. Gilles Jobin	Administrateur

#### Membre sans droit de vote :

M. Yvon Bussièrès	Conseiller municipal, district de Montcalm-Saint-Sacrement
-------------------	--

### ABSENCE :

### AUTRES PRÉSENCES :

M. Daniel Leclerc	Conseiller en consultations publiques, Service de l'interaction citoyenne
M. Maxime Gravel-Renaud	Attaché politique du conseiller municipal

Outre les personnes mentionnées ci-dessus, 4 personnes assistent à l'assemblée.

## Ordre du jour

<b>21-01-01</b>	<b>Ouverture de l'assemblée</b>	19 h 00
<b>21-01-02</b>	<b>Lecture et adoption de l'ordre du jour</b>	19 h 02
<b>21-01-03</b>	<b>Adoption du procès-verbal du 1<sup>er</sup> décembre 2020</b>	19 h 05
<b>21-01-04</b>	<b>Période du conseiller municipal</b>	19 h 10
<b>21-01-05</b>	<b>Période de questions et commentaires du public</b>	19 h 30
<b>21-01-06</b>	<b>Organisation du conseil de quartier</b>	19 h 45
	➤ Préparation du rapport annuel et des états financiers	
	➤ Assemblée générale annuelle en avril 2021 et élections	
	➤ Plan d'action 2021-2022	
	➤ Mise à jour de la page Web du conseil	
<b>21-01-07</b>	<b>Suivi des dossiers et projets en cours</b>	19 h 50
	➤ Résolution 20-CA-39 sur la limite de vitesse sur le Chemin Ste-Foy entre Ernest-Gagnon et Madeleine-de-Verchères	
	➤ Vision de la mobilité active, positions et propositions du conseil de quartier depuis 2015	
	➤ Comité sur la sécurité routière : mise en place des actions	
	➤ Station chaleureuse dans Saint-Sacrement	
	➤ Projet de mobilisation à la sécurité routière	
<b>21-01-08</b>	<b>Trésorerie</b>	21 h 00
	➤ Sommaire comptable 2020	
	➤ Dépenses et paiements à autoriser	
<b>21-01-09</b>	<b>Information et correspondance</b>	21 h 10
<b>21-01-10</b>	<b>Divers</b>	21 h 15
<b>21-01-11</b>	<b>Levée de l'assemblée</b>	21 h 20

## Procès-verbal

### 21-01-01 Ouverture de l'assemblée

M<sup>me</sup> Lilianne Plamondon, présidente, ouvre la réunion qui a quorum à 19 h. Les membres présents partagent des vœux de santé et de bonheur pour la nouvelle année ainsi que le souhait de sortir de la pandémie le plus tôt possible.

### 21-01-02 Lecture et adoption de l'ordre du jour

Trois items sont ajoutés à l'ordre du jour.

*SUR PROPOSITION DE M. Bertrand Gemme, DUMENT APPUYÉE PAR M. Gilles Jobin, EST RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour tel que modifié. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.*

### 21-01-03 Adoption du procès-verbal du 1<sup>er</sup> décembre 2020

*SUR PROPOSITION DE M. Bertrand Gemme, DUMENT APPUYÉE PAR M. Gilles Jobin, IL EST RÉSOLU d'adopter le procès-verbal du 1<sup>er</sup> décembre 2020 tel que déposé. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.*

### 21-01-04 Période du conseiller municipal

M. Bussièrès informe le conseil que M. Maxime Gravel-Renaud quitte le Service de l'interaction citoyenne de la Ville et réintègrera le rôle d'attaché

politique qu'il occupait précédemment et qu'à ce titre, il remplacera M. Jean-Sébastien Mathon.

M. Bussières ne peut revenir sur les projets de mobilisation à la sécurité routière de son district électoral car il ne les a pas encore reçus.

Il fait part des différents événements et activités survenus au cours du mois dernier. Les patinoires extérieures du parc Saint-Sacrement et du parc des Saints-Martyrs sont opérationnelles depuis la mi-décembre et sont très fréquentées. Une plainte a été déposée par un citoyen concernant l'aménagement d'un parc canin hivernal dans le parc St-Sacrement. La plainte est à l'étude à la Ville.

Le stationnement temporaire qui a été aménagé à la Cité Verte, sur l'avenue des Jésuites, a fermé définitivement le 31 décembre dernier à la suite des représentations faites par les résidents du secteur. Une consultation publique aura lieu prochainement sur un projet de modification visant à permettre le stationnement extérieur à la Cité Verte.

Au conseil de Ville du 7 décembre dernier, une chaire de recherche sur les arbres a été mise en place. Des subventions ont également été accordées dans le cadre des Activités réconforts pour les décorations extérieures à deux organismes du quartier soit Les Loisirs Saint-Sacrement (3 000 \$) et la YWCA (4 000 \$). Des subventions ont également été accordées à ces deux organismes pour poursuivre leurs activités de loisirs (respectivement 97 k\$ en 2021, 122 \$ en 2022, 170 \$ en 2023 pour les Loisirs Saint-Sacrement et 330 k\$ pour la YWCA).

M. Bussières a pour sa part accordé une subvention discrétionnaire de 250 \$ à deux organismes œuvrant dans le quartier, soit Bénévolat Saint-Sacrement et Mobilisation Haute-Ville. D'autres subventions provenant des députés fédéraux et provinciaux ont également été accordées au dépannage et à l'aide alimentaire dans les quartiers de Saint-Sacrement et de Montcalm.

La piste cyclable Père Marquette est déneigée cet hiver comme prévu. La chaussée est sèche en plusieurs endroits. La fréquentation est plus importante que celle anticipée. En ces temps de confinement, plusieurs optent pour une mobilité active.

M. Bussières a été interpellé par un citoyen relativement à son opposition au Projet Laurentia. Il n'est pas le seul conseiller à s'être opposé au projet dans sa forme actuelle. Les rapports de la consultation publique de l'agence fédérale et la version finale du projet ne sont pas encore connus. La position n'est donc pas finale.

#### **21-01-05 Période de questions et commentaires du public**

Un citoyen maintient depuis 2011 une bibliothèque qui regroupe 84 documents et travaux concernant le quartier Saint-Sacrement, à la fois ceux produits par le conseil de quartier et ceux produits par d'autres organismes ou

chercheurs. Cette bibliothèque est accessible sur demande au centre des Loisirs Saint-Sacrement. Le citoyen est heureux que M. Michel Jutras, un ancien administrateur, ait mis en place une bibliothèque virtuelle. Il souhaiterait toutefois que la bibliothèque papier ne tombe pas dans l'oubli. Il n'a plus de temps pour se consacrer à la bibliothèque mais se dit prêt à appuyer la relève pour le transfert de la bibliothèque papier vers la bibliothèque virtuelle. M<sup>me</sup> Séguin le rassure en lui mentionnant qu'elle a pris la relève de M. Jutras pour la bibliothèque virtuelle et qu'elle communiquera avec lui pour avoir accès aux documents de la bibliothèque papier qu'elle n'aura pu retracer en version numérique. Elle mentionne également que le maintien de la bibliothèque a été ajouté au plan d'action annuel du conseil de quartier afin de s'assurer qu'on conserve la mémoire du quartier. Tous les membres remercient chaleureusement M. Boileau pour avoir mis en place et documenté la bibliothèque du conseil de quartier pendant toutes ces années.

Un citoyen s'interroge sur les projets à venir à la Cité-Verte. M. Bussièrès mentionne que d'ici trois ans il y aura un projet près des Habitations Trentino de l'Office municipal d'habitation de Québec (OMHQ), sur l'avenue des Jésuites. Il mentionne également que l'aménagement de la promenade du Coteau Sainte-Geneviève se poursuivra au cours des prochaines années autour de la Cité-Verte.

Le citoyen s'interroge également sur l'avenir de l'église Saint-Sacrement. M. Bussièrès répond que le dossier est toujours à l'étude auprès du ministère de la Culture et des communications, le délai d'un an prévu à cet effet n'étant pas encore échu. M. Bussièrès est confiant que l'église sera protégée.

Finalement, M. Gemme s'interroge au sujet d'un projet immobilier potentiel du côté ouest du Collège Stanislas, longeant l'avenue Madeleine-de-Verchères. M. Bussièrès a été interpellé sur ce sujet par une résidente mais aucun projet en ce sens n'a encore été déposé à la Ville. Une autre phase de condos est prévue du côté est du Collège, près de l'avenue de Vimy. Pour connaître ce que prévoit le règlement quant à la hauteur des bâtiments et à l'emplacement des stationnements, il faut se référer au plan d'aménagement d'ensemble (PAE) de la Cité Bellevue.

## **21-01-06 Organisation du conseil de quartier**

### ➤ **Préparation du rapport annuel et des états financiers**

L'assemblée générale aura lieu en principe le 6 avril prochain.

M<sup>me</sup> Plamondon va commencer la rédaction du rapport et M<sup>me</sup> Séguin se chargera des états financiers. La date de tombée est le 2 mars pour une adoption avant l'assemblée générale.

### ➤ **Assemblée générale annuelle en avril 2021 et élections**

Les mandats des administrateurs sont tous échus en avril 2021 sauf le mandat de M. Gemme qui se termine en 2022. Tous les membres sortants sont en réflexion quant au renouvellement de leur candidature.

Il faudra malheureusement que tous les membres élus ou coptés depuis l'assemblée générale du 6 octobre dernier dont les mandats sont échus déposent une nouvelle demande de candidature appuyée de 10 signataires s'ils souhaitent voir leur mandat renouvelé.

Les membres conviennent qu'un effort de recrutement doit être fait pour assurer la survie du conseil de quartier. M<sup>me</sup> Séguin se propose pour contacter les anciens membres du conseil, ainsi que pour distribuer des affiches aux endroits prévus à cette fin. M. Leclerc rappelle qu'une invitation sera faite aux abonnés du conseil de quartier et qu'un dépliant sera distribué par la poste par la Ville deux semaines avant la tenue de l'assemblée. On convient que c'est un peu court pour inciter les gens à poser leur candidature compte tenu des 10 signatures qu'ils doivent obtenir pour les appuyer.

M. Bussières propose de tenir son assemblée annuelle de conseiller municipal avant l'assemblée générale sur le thème du conseil de quartier. Tous les membres conviennent que ce sera une excellente occasion de faire connaître les conseils de quartier de Saint-Sacrement et de Montcalm et de solliciter des candidatures.

#### **RÉSOLUTION 21-CA-01**

##### ***Concernant la date et le lieu de l'assemblée générale***

***SUR PROPOSITION DE M<sup>me</sup> Lilianne Plamondon, DÛMENT APPUYÉE PAR M. Gilles Jobin, IL EST RÉSOLU que le conseil de quartier de Saint-Sacrement fixe la date de l'assemblée générale annuelle au mardi 6 avril 2021 et tienne cette assemblée par vidéoconférence en raison des mesures de confinement. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.***

#### **RÉSOLUTION 21-CA-02**

##### ***Concernant la désignation d'un président d'élection à l'assemblée générale***

***SUR PROPOSITION DE M. Bertrand Gemme, DÛMENT APPUYÉE PAR M<sup>me</sup> Jocelyne Séguin, IL EST RÉSOLU que le conseil de quartier de Saint-Sacrement nomme M. Jason Fournier, ou son collègue, M. Daniel Leclerc, tous deux conseillers en consultations publiques, président d'élection à l'assemblée générale du conseil de quartier de Saint-Sacrement qui se tiendra le 6 avril 2021. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.***

#### **➤ Plan d'action 2021-2022**

M<sup>me</sup> Séguin a mis à jour le plan d'action du conseil de quartier en reconduisant les items du plan d'action précédent qui sont toujours d'actualité et en ajoutant deux nouveaux points, soit 2.4 qui traite de la bibliothèque virtuelle sur Drop Box et du transfert de la bibliothèque papier dont s'occupait M. Boileau. L'autre point (5.2) traite de l'inventaire des éléments d'intérêt du quartier dont les ruelles, les percées visuelles, la flore et les aménagements privés ou publics. Les noms des responsables ont été ajoutés lorsqu'ils sont connus.

### **RÉSOLUTION 21-CA-03**

#### **Concernant l'adoption du plan d'action 2021-2022**

*SUR PROPOSITION DE M. Bertrand Gemme, DUMENT APPUYÉE PAR M<sup>me</sup> Jocelyne Séguin, IL EST RÉSOLU que le conseil de quartier de Saint-Sacrement adopte son plan d'action 2021-2022. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.*

Le plan d'action sera déposé sur la page Web du conseil de quartier.

Revenant sur les éléments d'intérêts du quartier, M. Bussièrès mentionne qu'il se tiendra en février prochain dans les différents quartiers de la Ville un Social Derby organisé par le conseiller M. Pierre-Luc Lachance à l'intention des jeunes de 18 à 25 ans. Les photographies seront publiées sur *Instagram*. À suivre.

M. Gemme se montre intéressé à organiser un concours de photos pour la Saint-Valentin dans le quartier Saint-Sacrement. Une subvention pour la tenue d'une telle activité peut être obtenue de la Ville de Québec dans le cadre des projets d'initiative. M. Leclerc précise que les délais sont trop courts pour obtenir une subvention en février. M. Gemme examine la possibilité de tenir des concours à différents moments de l'année et de déposer une demande de subvention.

Concernant le journal MonMontcalm qui publie souvent des photos et articles intéressants sur ce qui se passe dans les quartiers de Montcalm et de Saint-Sacrement, une citoyenne nous informe que M<sup>me</sup> Céline Fabiès, qui s'occupait du renouvellement de l'abonnement du conseil de quartier, ne fait plus partie de l'équipe de rédaction. Il faut maintenant s'adresser à M. Arnaud Bertrand par courriel.

#### ➤ **Mise à jour de la page Web du conseil de quartier**

M<sup>me</sup> Séguin a fait une liste des documents qui doivent être ajoutés sur la page web du conseil de quartier de Saint-Sacrement sur le site Web de la Ville de Québec. La liste ainsi que les documents le cas échéant seront transmis à M. Leclerc. Pour compléter les recueils des procès-verbaux des années 2019 et 2020, elle souhaiterait recevoir de M. Leclerc les versions Word du procès-verbal de l'AGA du 2 avril 2019 ainsi que tous les procès-verbaux de 2020.

<b>Rubriques</b>	<b>Items à ajouter</b>
Rapports annuels	Rapport annuel 2019
Mémoire et avis	Mémoire sur la stratégie de sécurité routière Mémoire sur la politique de participation publique
Procès-verbaux	PV de l'AGA du 6 octobre 2020 avec la mention projet non adopté PV de l'AGA du 2 avril 2019 (adopté)
Recueil annuel des procès-verbaux (à créer)	PV 2014 PV 2015 PV 2016 PV 2017 PV 2018

	PV 2019 (à venir) PV 2020 (à venir)
Activités, conférences et réalisations	Plan d'action 2021-2022, adopté le 5 janvier 2021

### 21-01-07 Suivi des dossiers et projets en cours

- **Résolution 20-CA-39 sur la limite de vitesse sur le Chemin Ste-Foy entre Ernest-Gagnon et Madeleine-de-Verchères**  
La résolution a été déposée à la Ville mais aucune réponse n'a encore été obtenue.

- **Vision de la mobilité active, positions et propositions du conseil de quartier depuis 2015**

M<sup>me</sup> Plamondon remercie M<sup>me</sup> Séguin pour les documents qu'elle a transmis aux membres concernant la stratégie de sécurité routière et les extraits des procès-verbaux et autres documents concernant la sécurité et la mobilité dans le quartier depuis 2015. M<sup>me</sup> Séguin invite les membres à en faire la lecture en diagonale et à retenir les éléments qui les intéressent plus particulièrement aux fins de la mobilité active ou de la sécurité à proximité des écoles.

M. Jobin remercie M. Boileau pour son travail et son expertise relativement au quartier. Il se demande si des collaborations ne pourraient pas se faire auprès des étudiants ou des chercheurs de l'Université Laval. M. Boileau mentionne à cet égard qu'il a résumé ou fait faire des résumés avec le budget dont il disposait, de plusieurs travaux déjà effectués concernant le quartier. Les thèses de maîtrise et de doctorat des départements de géographie et d'aménagement du territoire sont plus particulièrement visées. Des recherches thématiques doivent être faites pour retracer les informations pertinentes concernant le quartier.

- **Comité sur la sécurité routière : mise en place des actions**

M. Gemme et M. Jobin vont prendre connaissance des documents fournis relativement à la sécurité routière près des milieux scolaires.

- **Station chaleureuse dans Saint-Sacrement**

La résolution 20-CA-41 est en traitement à la Ville. M. Leclerc mentionne que la Ville va procéder au démantèlement de certaines stations dans le quartier de St-Roch. Il serait peut-être possible d'en récupérer une. C'est à suivre.

- **Projet de mobilisation pour la sécurité routière**

M. Gemme nous mentionne que le Comité de sélection relatif au programme de soutien à la mobilisation de la Ville a déjà procédé à une première analyse et souhaiterait obtenir une description plus détaillée du volet relatif aux autocollants.

M. Gemme va communiquer avec le Comité pour les informer que les autocollants seront distribués aux parents afin qu'ils les placent sur leur

véhicule pour signifier leur engagement à la sécurité routière. Si d'autres informations sont nécessaires, M<sup>me</sup> Séguin collaborera avec M. Gemme pour détailler davantage le type, le format, le contenu et le coût des autocollants.

## **21-01-08 Trésorerie**

### ➤ **Sommaire comptable 2020**

M<sup>me</sup> Séguin dépose le sommaire comptable de l'année 2020. Il s'agit d'un bilan mensuel par projet des revenus et dépenses du conseil de quartier ainsi que d'une répartition par projet des fonds disponibles dans le compte bancaire. Le solde du compte courant en date du 31 décembre 2020 est de 596,10 \$.

À partir des relevés bancaires, M<sup>me</sup> Séguin a fait le même exercice pour les années comptables 2017 à 2019. Elle a constaté que des transferts d'argent ont été faits depuis les comptes épargne projets pour renflouer le compte courant mais que les transferts inverses n'ont pas été faits lorsque la situation s'est régularisée. Les transferts visés sont ceux effectués en février 2020 (100 \$), décembre 2019 (195 \$) et mars 2018 (90\$). M<sup>me</sup> Séguin demande l'autorisation pour transférer de nouveau ces montants.

### **RÉSOLUTION 21-CA-04**

**Concernant des transferts de fonds pour une somme de 385\$**  
*SUR PROPOSITION DE M<sup>me</sup> Jocelyne Séguin, DÛMENT APPUYÉE PAR M. Bertrand Gemme, IL EST RÉSOLU que le conseil de quartier de Saint-Sacrement transfère du compte courant 200 \$ vers le compte épargne 1 Blogue et 185 \$ vers le compte épargne 2 Mobilité. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.*

Après la régularisation, les soldes seront respectivement de 211\$ pour le compte courant, de 874\$ pour le compte Blogue et de 521\$ pour le compte Mobilité. M. Leclerc indique que le budget de fonctionnement de 1 100 \$ demandé par le conseil a été autorisé et que le chèque arrivera prochainement.

### ➤ **Dépenses et paiements à autoriser**

Il n'y a pas de dépenses ou paiements à autoriser.

## **21-01-09 Information et correspondance**

### **Correspondance reçue :**

- 2020-12-14\_Infolettre\_YWCA
- 2020-12-10\_BFL Canada renouvellement assurance - demande
- 2020-12-15\_BFL Canada renouvellement assurance - accusé réception
- 2020-12-16\_BFL Canada renouvellement assurance - confirmation

## **21-01-10 Divers**

Aucun point n'est ajouté.

**21-01-11 Levée de l'assemblée**

L'ordre du jour étant épuisé, la présidente lève l'assemblée à 21 h 40. La prochaine assemblée du conseil aura lieu le mardi 2 février 2021.

*M<sup>me</sup> Lilianne Plamondon*  
Présidente

*M<sup>me</sup> Maureen O'Farrell*  
Secrétaire